

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 janvier 2013

---

**OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 5355

présenté par  
Mme Ameline

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le mot mariage ne peut être utilisé que pour l'union d'un homme et d'une femme. Ainsi cet amendement propose d'instaurer une « alliance civile » pour les couples de même sexe ouvrant des droits fiscaux, sociaux et successoraux identiques à ceux du mariage.